

PERSONNELS DESIGNES POUR PROMOUVOIR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

REFERENT EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
FORMATION INITIALE

THEORIE
65%



PRATIQUE
35%

OBJECTIF DE LA FORMATION

-Devenir référent en santé et sécurité au travail au sein de son entreprise

PUBLIC

-Salariés désignés référent santé sécurité au travail par l'employeur

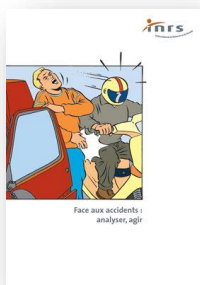
COMPETENCES DEVELOPPEES

- Connaissances de base en santé et sécurité au travail
- Connaissances des principes généraux de prévention
- Analyse des risques professionnels
- Mise en place et suivi d'actions de prévention selon l'activité de l'entreprise
- Sensibilisation et communication auprès des salariés

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

-Diaporama de formation envoyé par mail

-Brochure ed833 de l'INRS



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

3 jours

EFFECTIFS

Jusqu'à 8 personnes par session

MAINTIEN DES COMPETENCES

Aucun

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

METHODE D'EVALUATION

Evaluation formative pendant les travaux dirigés d'analyse des risques et des conditions de travail.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Décret 2012-135 du 30 janvier 2012 entré en vigueur le 1er juillet 2012, introduit dans les articles L4644-1 et R4644-1

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans un nos centres à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs salariés et expert en prévention des risques professionnels (diplômé en prévention des risques pro et disposant d'une expérience pro de 5 ans minimum).



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Ordinateur et vidéoprojecteur.
Bande dessinée d'un AT, exemples concrets d'AT.





CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 11h00

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Statistiques

LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Risques professionnels

Risques psychosociaux

La pénibilité

LES OBLIGATIONS LEGALES

De l'employeur

Du salarié

DEMARCHE DE PREVENTION

Code du Travail

Les indicateurs

Communiquer sur les actions de prévention

LES RESSOURCES EN SECURITE ET SANTE

Les acteurs internes

Les acteurs externes

LES OUTILS EN SECURITE ET SANTE

L'évaluation des risques

Le document unique

Le plan de prévention

L'analyse des accidents

INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

Le plan de prévention

Le protocole de sécurité



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU PRATIQUE - 7h00

ETUDE DE CAS

Etude de cas à partir de documents vidéos

COMMUNICATION

Exercices de communication

DOCUMENTATION

Rédaction d'un plan de prévention

Analyse d'accidents du travail, arbre des causes, rapports.

Bilan de la formation